

Interview de Madame Gret Haller par Philippe Nicolet

durée 1 h 41 min. Interview du 17 septembre 1998,

- Présentation	00 : 18
- Nécessité d'un embargo sur l'interview afin de pouvoir parler librement	00 : 46
- Poste actuel de médiatrice à Sarajevo, nommée par l'OSCE	01 : 04
- Naissance en 1947 à Zurich, études de droit	02 : 32
- Milieu familial, a grandi sans père (parti suite à un divorce)	02 : 40
- Influence de l'absence de droit de vote des femmes lorsqu'elle était un enfant	04 : 21
- Politisation via le mouvement d'égalité entre hommes et femmes	05 : 19
- Politisation via la faible situation économique de sa famille	06 : 02
- En 1975, elle rejoint le mouvement féministe	06 : 47
- Centres d'intérêts en tant que jeune fille (musique, littérature)	07 : 59
- Débute des études de médecine et sciences musicales, puis choisit le droit suite au suicide de son oncle, qui était le soutien financier de la famille.	10 : 51
- Position anti-mai 68 par rapport aux événements de mai 1968	15 : 00
- Influence de mai 68 sur le mouvement féministe	16 : 44
- Choix de thèse de doctorat sur les Pactes relatifs aux droits de l'homme de l'ONU	17 : 26
- Se concentre sur les questions d'égalité et non pas sur le féminisme	19 : 34
- Conseillère juridique pour un bureau d'architecture	20 : 14
- Césure dans sa vie. Divorce, part à Berne pour un poste au Département fédéral de Justice et Police, chargée de l'application de la CEDH.	23 : 30
- Son côté politique se développe. Elle rejoint le Parti socialiste	24 : 58
- Différence de philosophie de vie marquante entre Berne et Zürich	27 : 00
- Protestantisme bernois et protestantisme zurichois : différences	27 : 28
- Poste au Parlement bernois	30 : 20
- Poste au Gouvernement bernois, quitte l'administration fédérale	31 : 02
- Ouvre un bureau d'avocats à Berne, pendant 7 ans	33 : 06
- Problématique des divisions cantonales en Suisse	33 : 35
- Expérience au Gouvernement bernois et son dicastère sur les écoles	35 : 09

- Le système de concordance suisse serait un modèle pour l'Europe 37 : 27
- La socio démocratie ne serait pas un bon moyen de gouverner l'Europe 38 : 42
- Conseillère nationale (1987-1994) puis présidente du Parlement (1994) 39 : 36
- Expérience retirée de cette époque sus citée 40 : 16
- Vice-présidente du Conseil national pendant les votations sur l'EEE 41 : 46
- Vision personnelle de l'EEE dans la période des votations de 1992 42 : 39
- L'initiative Delors a une approche trop économique selon les socialistes 44 : 11
- Débat dans le parti socialiste par rapport à la libre circulation des personnes 45 : 02
- Valeurs à défendre dans cette votation sur l'EEE 47 : 34
- Position du parti socialiste en cas d'une adhésion de la Suisse à l'UE 48 : 16
- Dès 1990, membre de la délégation suisse à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, et Présidente de la sous-commission des droits de l'homme 49 : 20
- Comment s'est fait le choix d'aller dans le Conseil de l'Europe ? 49 : 49
- Processus d'élection à l'Assemblée parlementaire 51 : 57
- Point de vue personnel sur le Conseil de l'Europe 52 : 55
- Institutions de Bruxelles pendant la période d'ouverture sur les pays de l'Est 53 : 42
- Rapports du Conseil de l'Europe avec les constructions faites à Bruxelles 55 : 49
- Faible pouvoir décisionnel du Conseil de l'Europe 56 : 37
- Tâches à la présidence de la sous-commission des droits de l'homme 57 : 34
- Processus d'adhésion des petits pays au Conseil de l'Europe 57 : 55
- Le Conseil se prononce juste sur l'adhésion, pas de « contrôle » du pays 58 : 33
- Membre de la délégation suisse à l'OSCE : vision de l'OSCE 1 : 00 : 30
- Tentative d'émancipation des européens par rapport aux USA ? 1 : 04 : 38
- Idées et constats sur les rapports de force en Europe (en particulier l'OSCE) 1 : 07 : 19
- Différences entre les USA et l'Europe 1 : 10 : 00
- Les USA sont-ils les gendarmes du monde ? 1 : 13 : 56
- Différences de valeurs et de méthodes entre l'UE et les USA concernant l'ordre de paix 1 : 16 : 23
- Prise de conscience de ce constat parmi les dirigeants en Bosnie 1 : 18 : 40
- Les USA ne pourraient apporter la paix en Bosnie, à cause de ces différences 1 : 19 : 47
- L'Europe a besoin d'une notion positive de l'Etat pour maintenir la paix

européenne qui repose sur une multi identité et le multilatéralisme	1 : 24 : 08
- Le conflit entre les USA et l'Europe est-il un conflit religieux ?	1 : 24 : 40
- La morale de l'Europe serait liée à la pauvreté, et les USA à la richesse	1 : 30 : 07
- Saut de développement de l'Europe depuis 1945	1 : 34 : 17
- Les USA construisent-ils une théocratie comme dans certains pays d'Asie ?	1 : 35 : 45
- « Economisation » de la vie et de la morale aux USA	1 : 38 : 50
- Les européens sont-ils assujettis aux USA dans les institutions européennes ?	1 : 40 : 08

Deuxième cassette

- Sa nationalité suisse a joué en sa défaveur lors de la mise au concours du poste de Commissaire aux droits de l'homme auprès du Conseil de l'Europe	00 : 36
- Travail de médiatrice des droits de l'homme en Bosnie	08 : 00
- Deux sacrifices de souveraineté à faire pour être un Etat européen	11 : 51
- Plaintes principales à la Cour européenne des droits de l'homme	14 : 33
- Sur-présence des USA sur la question bosniaque	15 : 01
- Caractéristiques des méthodes d'action des USA en Bosnie	19 : 02
- Lien entre les droits de l'homme et la souveraineté de l'Etat : conditions du droit à l'ingérence	20 : 34
- Déclenchement de guerres comme motif de protéger les droits de l'homme	21 : 58
- Il serait dangereux de confondre droits de l'homme et droit humanitaire	22 : 45
- La protection juridique des droits de l'homme ne devrait pas être remplacée par une protection politique	25 : 34
- « Remplacement du droit par la morale, et de la rationalité par la religion »	26 : 30
- Regagner la congruence entre la souveraineté étatique et les droits de l'homme en définissant le droit d'ingérence et ses conditions	30 : 06
- Participation à une ingérence militaire sans signer les accords supranationaux ?	31 : 37
- Théorie sur un contrôle judiciaire des droits de l'homme en Europe	35 : 25
- Poids des règles européennes dans les négociations internationales	40 : 57
- Système de cohabitation	41 : 30
- Comment envisager une cohabitation entre les USA et l'Europe avec un tel désaccord sur le sujet de la peine de mort ?	45 : 32

- Pensée « modalitique » des USA 47 : 51
- Question sur l'utilité de faire du lobbying européen aux USA 51 : 45
- L'éthique et l'économie sont très liées aux USA 53 : 50
- Dans le domaine de la sécurité, l'Europe est-elle indépendante ? 54 : 29
- Les européens ressentent-ils l'hégémonie des USA ? 55 : 53
- Services secrets des USA 57 : 16
- Des services secrets européens sont-ils envisageables ? 57 : 50
- Importance de préserver l'identité européenne 58 : 20
- Donner du poids à la politique en mettant en avant l'économie ? 1 : 01 : 23
- Différence entre les USA et l'UE dans le rôle de l'Etat par rapport aux individus concernant les droits de l'homme 1 : 03 : 15
- Américanisation de l'expression européenne des droits de l'homme 1 : 05 : 46
- Le lobbying européen aux USA n'est pas forcément une bonne méthode 1 : 07 : 22
- Le processus de paix en Europe est basé sur l' « étaticité » 1 : 08 : 16